

Extrait N°2

J'ai le droit !
Manifeste Universel
pour la Démocratie Citoyenne

**J'ai
le droit !**

Monthome
Manifeste à l'usage
du citoyen moderne

Auteur : Monthome - ISBN 9791023701159

1€

BOOKINER 



Auteur : Monthome

www.bookiner.com

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

J'ai le Droit !

Extrait N°2

. Manifeste Universel pour la Démocratie Citoyenne . 10 grands principes d'action évolutionnaire

Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

Manifeste Universel pour la Démocratie Citoyenne

Le XXI^e siècle sera évolutionnaire ou ne sera pas considérant que la qualité du présent comme celle de l'avenir est en réalité entre les mains de chaque citoyen. Elle est plus précisément dans l'esprit de démocratie qui doit favoriser une ouverture continue vers le champ des possibles et le changement utile, et non dans le refus ou l'opposition conservatrice bloquant et fermant l'avenir par peur des conséquences, par étroitesse d'esprit et/ou par pesanteur des usages et traditions. Dans le meilleur des cas de démocratie appliquée nous sommes actuellement à moins de 50% des potentiels sociétaux que toute nation intelligente et éduquée est en droit d'attendre.

Les formats sociétaux actuels, issus de l'histoire et fondant aussi bien les démocraties naissantes que les actuelles démocraties de système, entraînent forcément l'humanité vers la voie du chaos, de l'entropie, de l'impasse et des crises à répétition, du fait que certains de leurs fondamentaux et principes de fonctionnement sont devenus obsolètes et autodestructeurs. C'est le cas notamment avec le caractère excessif de la pression et de la répression sécuritaire alors que la dégradation de l'environnement, de la politique, de l'économie et de la finance ne fait qu'accélérer le déclin civilisationnel.

Pour inverser cette marche aveugle de l'humanité vers une finalité négative des conditions humaine, citoyenne et sociétale, il est nécessaire de se fixer une nouvelle feuille de route collective, voire universelle. Plus précisément, il s'agit de mettre en place un vaste programme d'Humanisme sociétal qui soit fondé sur la préservation et le développement du meilleur et l'utile de l'existant sociétal en additionnant, en plus, les 10 grands principes animant l'esprit de démocratie.

10 grands principes d'action évolutionnaire

Le changement évolutionnaire ne peut provenir du hasard, de l'action des «autres», ni de miracles improbables, mais de l'implication de chacun d'entre nous, à son échelle et en fonction de ses moyens, en considération des principes suivants :

1. Le citoyen adulte et mature devient l'élément vital et central de toute nation devant l'ensemble des structures d'Etat, entités collectives, institutions, organisations multiples, personnalités dirigeantes et élus formant le système. Il s'agit là d'une inversion des pouvoirs avec l'implication de citoyens adultes et affirmés qui impulsent le mouvement sociétal en ayant la capacité d'intervenir de manière discernée et décisive dans l'ensemble des rouages sociétaux. L'Etat, les institutions et les différentes collectivités gèrent le mouvement d'ensemble, ainsi que le patrimoine sociétal, tandis que tous les acteurs mandatés du système (élus, politiques, technocrates, fonctionnaires, agents...) ont l'obligation de se soumettre à la surveillance des citoyens (et non le contraire).

2. Tout citoyen disposant de l'esprit de démocratie est un personnage respectable, au sein de son pays et dans la cité, devant bénéficier d'une différenciation légitime selon les cas et les situations (le contraire de l'indifférenciation de masse et de l'égalité dogmatique). Il doit pouvoir profiter d'un maximum d'équité, de légitimité, de respect, d'écoute et de transparence en provenance du régime et du système en place, dès lors que celui-ci agit dans le respect des valeurs de la démocratie.

3. Quiconque produit de la critique, de la manipulation, du pouvoir, de la prédation, du rapport de force, de la contrainte, des actes répréhensibles, peut et doit être impliqué dans un processus de réciprocité à son encontre. La réciprocité appliquée de manière légale ou légitime doit s'apprécier comme une forme équitable de contre-mesure, ou de contre-pouvoir, destinée à rééquilibrer les situations de rapport de force, de domination de l'homme sur l'homme et/ou de soumission dans un cadre de hiérarchie verticale. Tout citoyen adulte et abouti doit ainsi pouvoir sortir du cadre de la tutelle, de l'autorité et de la hiérarchie imposée en privilégiant, à la place, un recours constant aux règles d'horizontalité.

4. Toute loi, réforme, mesure, offre politique et publique, doit être obligatoirement conjuguée au pluriel avec a minima 1 ou 2 possibilités alternatives de choix ou d'options, sous réserve d'application du principe de réciprocité. En démocratie, la liberté de choix devient la pierre angulaire de toutes les autres formes naturelles d'expression et de libertés individuelles. Elle doit s'appliquer à tous les domaines civique, sécuritaire, judiciaire, social, économique, culturel, éducation... en évitant à chaque fois le piège du caractère normatif et/ou unilatéral obligatoire, dès lors que celui-ci viole ou agresse l'intégrité intellectuelle, morale et mentale du citoyen.

5. Tout régime politique, parti en place et naturellement ses représentants n'ont plus aucun monopole de pouvoir, ni rente de situation, ni possibilité de carriérisme dans la représentation des classes médianes. Ils doivent rester soumis, durant la totalité de leurs mandats, à la surveillance de la majorité silencieuse (ou majorité négative) qui peut soit les élire, réélire ou désélire à tout moment en cas d'impéritie, d'erreur, faute, manquement aux promesses, manipulation évidente..., selon des règles simples à mettre en place. En cela, la majorité silencieuse prime toujours sur les minorités influentes et autres majorités relatives.

6. Toute action politique doit obligatoirement s'inscrire dans une programmation décennale, ou de longue durée, régulièrement actualisée qui soit fondée essentiellement sur des faits objectifs et des actes de nature évolutionnaire (non sur des promesses ou des visions idéologiques). Pour cela, l'axe majeur de conduite des peuples est dans la détermination d'objectifs clairs réalistes et motivés, en sollicitant de la part des mouvements citoyens d'incessantes applications évolutionnaires, nouvelles synthèses, combinaisons innovantes de pratiques et d'usages, ainsi que l'apport concret et régulier de contributions positives, constructives et qualitatives. L'objectif étant d'améliorer constamment l'existant en vue de consolider le bonheur des peuples (le contraire des habitudes conservatrices, passivité, suivisme). Il s'agit pour cela de satisfaire la croissance régulière des attentes et des besoins humains en valorisant tous les apports produits en nano, micro et macro échelle.

7. Pour éviter les conservatismes rigides, intolérants, craintifs, confortablement installés et/ou habituels instillant la stagnation, la régression, l'infantilisation, la soumission, l'inhibition, la frustration et/ou l'agressivité latente, il est de salubrité publique de procéder régulièrement au nettoyage et au toilettage des procédures, usages, lois, règles, méthodes, pratiques internes, en toute forme d'organisation privée et publique. Il s'agit là de pratiquer la contestation positive en vue d'éliminer les freins, les contraintes et les inégalités jugées inadéquates, humiliantes, obsolètes, inutiles. Pour inspirer le changement évolutionnaire et prendre conscience que d'innombrables possibilités sont accessibles en permanence, il est recommandé d'effectuer régulièrement un «tour du monde des cultures» ainsi qu'un «tour des pratiques nationales», afin de détecter, sans a priori, les meilleures pratiques (best practices) sur l'ensemble des sujets et épiphénomènes de société. Les meilleures pratiques retenues peuvent alors former une alternative ou une option supplémentaire aux pratiques légales ou coutumières déjà existantes.

8. Chaque nation, chaque communauté, chaque institution, chaque organisation, doit mettre en place progressivement, en son sein, une dimension évolutionnaire destinée à prouver tout le respect et l'intérêt qu'elle porte réellement à la condition humaine et citoyenne de ses membres. L'esprit de démocratie n'a pas pour but d'opposer les classes sociales entre elles mais d'harmoniser la vie citoyenne de chacun dans l'évidence d'une grande hétérogénéité volontairement soumise à l'autodiscipline (le contraire de l'homogénéité de façade soumise aux ordres et aux peurs). Il s'agit, pour cela, d'entretenir un deal démocratique puissant et mobilisateur, entité par entité et au cas par cas, en évitant le retour masqué de toute forme d'oligarchie, monopole, népotisme, prédation, appropriation, manipulation, exclusion, diktat et autres pouvoirs discrétionnaires concentrés aux mains de certains.

9. L'esprit de démocratie se compose obligatoirement de nombreuses valeurs à vocation d'affirmation, d'humanisme, d'information utile, de fermeté, d'énergie, d'intégrité..., favorisant ainsi le biodéterminisme humain sur toute forme de déterminisme sociétal. Les valeurs de référence n'ont pas pour but d'assagir l'homme face au système par le bas du comportement (docilité, soumission, normalisation...) mais de créer, en lui, un véritable esprit de responsabilité capable de favoriser son aboutissement personnel, le meilleur garant qui soit pour la paix, la productivité et l'intelligence relationnelle. Une trentaine de valeurs doivent ainsi former progressivement et naturellement le citoyen abouti, le héros anonyme, par l'association d'usages, apprentissages, savoir-être et comportements fondés principalement sur : l'affirmation de soi, l'autodiscipline, le courage, le discernement, l'engagement, l'équité, la légitimité, l'esprit de responsabilité, l'honnêteté intellectuelle, l'intégrité, l'offensivité, la proactivité, la réciprocité, le relationnel positif, la tolérance...

10. Toute réforme, mesure, loi engagée à l'échelle sociétale doit avoir une finalité évolutionnaire et non pas seulement un pragmatisme de pure gestion des affaires, de realpolitik ou d'opportunisme économique ou politicien. Pour cela, la vision globale doit primer sur l'aspect focal notamment dans l'information donnée. Il en est de même pour la capacité d'opportunisation maximale face à la rente de situation innée ou acquise. Enfin, tout citoyen pratiquant l'esprit de démocratie doit, avant de juger ou imposer son point de vue, analyser complètement les faits et les événements par le biais du sourcing causal, en évitant ainsi de se fier uniquement aux apparences des faits et des conséquences, mère de toutes les grandes erreurs sociétales.

Il est dorénavant temps d'agir... en coupant le nœud gordien* d'un monde en déclin devenu complexe, handicapant et sans avenir motivant. Il est temps de mettre en place une néo-culture universelle plus assagie et conforme aux attentes de l'homme, de la femme et du citoyen moderne.

A partir de maintenant chacun devient responsable de demain sachant que la démocratie du XXI^e siècle sera citoyenne ou ne sera pas avec ou sans nous !

* *inextricable*